

Compte-rendu de la rencontre sur la prévention des discriminations liées à l'orientation sexuelle

suivie de la signature d'une convention entre la Mairie du 19^{ème} arrondissement et le Centre LGBT Paris-Ile-de-France

27 mai 2015 - 10h à 13h

Maison des associations

Intervenant-e-s:

- Andrea FUCHS, Conseillère d'arrondissement déléguée en charge de l'égalité femme-homme et de la lutte contre les discriminations - *Mairie du 19^{ème}*
- Flora BOLTER, Co-présidente - *Centre LGBT Paris-Ile-de-France*
- Sophie JACOPETTI Directrice adjointe - *MJC Noisiel*
- Alejandro PEREZ, Responsable du pôle jeunesse - *Centre LGBT Paris -Ile-de-France*
- Claire DUPIN, Coordinatrice de plan de lutte contre les discriminations à l'emploi - *APSV*

« Comment mener une action sur l'orientation sexuelle auprès des usagers, quelle(s) stratégie(s) pour éviter les écueils ? »

Programme de la matinée :

« Orientation sexuelle, identité sexuelle, discrimination, harcèlement, LGBTphobie, de quoi parle-t-on » :

- Flora Bolter, Coprésidente, *Centre LGBT Paris-Ile-de-France*

« Lutter contre toutes les discriminations: identifier le besoin et les interlocuteurs au niveau local: un exemple de partenariat »

- Sophie Jacopetti, Directrice adjointe, *MJC Noisiel*

« Se rencontrer pour dépasser les a priori: en pratique »

- Un-e intervenant-e de SOS Homophobie (*Annulation de SOS Homophobie*)

Introduction :

Andrea Fuchs introduit cette matinée en rappelant le rôle essentiel que jouent les pouvoirs publics dans la mise en place d'actions de sensibilisation et de prévention contre toutes formes de discriminations. La Mairie du 19ème a tenu à être associée étroitement à l'organisation de la rencontre de ce jour et réaffirme son engagement dans la lutte contre toutes formes de violences et de discriminations, notamment celles liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre. A ce titre, elle a souhaité organiser à la suite de cette table-ronde la signature d'une convention de partenariat avec le *Centre LGBT Paris - Ile de France* afin d'instaurer un travail collaboratif pour prévenir et lutter contre les LGBTphobies en mettant par exemple en place des actions à destination du grand public, mais aussi en développant des actions spécifiques à destination des professionnel-le-s .

Claire DUPIN rappelle les objectifs du plan de lutte contre les discriminations et retrace le contexte de cette rencontre. L'orientation et l'identité sexuelle étant deux critères de discrimination protégés par la loi, l'APSV a souhaité faire un focus thématique pour la journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, le 17 mai. A cette occasion, il est opportun de rappeler que l'homosexualité ne fait plus partie de la catégorisation par l'OMS des maladies mentales depuis 15 ans. C'est donc une histoire très récente. Par ailleurs, 80 pays condamnent encore l'homosexualité et certains d'entre eux appliquent la peine de mort.

Le contexte français est marqué par une montée de l'homophobie, un ancrage des LGBTphobies dans la société et la réapparition d'une parole homophobe décomplexée. La résurgence de ces phénomènes est fortement liée aux évènements du mariage pour tous. On relève donc une situation paradoxale où l'on avance progressivement vers l'égalité des droits, mais où en même temps il y a un recul sociétal et moral sur le sujet.

Au niveau du territoire du 19ème, une réunion de travail s'était tenue dans le cadre du réseau de repérage l'année passée. Son objectif : dresser un état des lieux des discriminations liées à l'orientation sexuelle et faire émerger le sujet auprès des acteurs-trices. En effet, l'agression de Wilfred et de son compagnon Olivier près du métro Ourcq en avril 2013 avait fait grand bruit. Malheureusement cette agression n'est pas un acte isolé ; plusieurs agressions de ce type ont été recensées dans l'arrondissement ces deux dernières années.

Les professionnel-le-s rencontrent dans leur activité différentes crispations sur la question de l'homophobie, de l'ordre de tensions, de propos discriminants, de violences psychologiques ou physiques, de moqueries, plaisanteries qui peuvent vite tourner au harcèlement discriminatoire. Il y a une appréhension de la part des professionnel-le-s à aborder la question, par crainte notamment de réactions fortes de la part du public qu'ils accueillent et accompagnent dans leurs structures. C'est un sujet tabou et difficile à aborder, et les structures ont besoin d'être accompagnées pour traiter cette question.

1- Orientation sexuelle, identité sexuelle, discrimination, harcèlement, LGBTphobies

Flora Bolter commence en définissant les différents concepts d'orientation sexuelle, de genre, de transexualité. Elle rappelle que contrairement au sexe qui est une donnée biologique, le *genre* est une construction sociale, à savoir des caractéristiques qui sont assignées à l'un et l'autre sexe, des comportements, des codes et injonctions associés à l'idée du masculin et du féminin qui prédomine dans une société donnée.

L'orientation sexuelle désigne le désir affectif et sexuel, l'attirance pour les personnes de même sexe (homosexualité), de sexe opposé (hétérosexualité) ou pour l'un et l'autre sexe (bisexualité).

Le *transexualisme* ou *transexualité* désigne la conviction d'appartenir au genre opposé à son sexe, associée à la volonté de changer physiquement pour mettre son corps en conformité avec son identité de genre. Ce terme est souvent employé de manière générique, que les personnes aient subi une intervention chimique ou opération chirurgicale de changement de sexe ou non.

Flora Bolter cite quelques données du dernier rapport de SOS homophobie. En 2013, le rapport témoigne d'une agression physique tous les deux jours. En 2014, malgré un nombre de témoignages à la baisse, les chiffres restent très préoccupants. Le seul thermomètre qui permet d'avoir un aperçu des situations vécues par les personnes LGBT quantitativement et qualitativement est l'enregistrement des témoignages via la ligne d'écoute de SOS Homophobie. Ces témoignages ont permis de montrer que la plupart des agressions homophobes se font au sein du cercle familial. (En 2013, c'est plus de la moitié). Beaucoup de jeunes vivent dans la peur de subir des pressions, des brimades, de se faire rejeter par leur famille et de se retrouver à la rue si leurs parents l'apprennent. Les jeunes qui se font exclure du foyer familial peuvent se tourner vers des foyers comme l'association « Le Refuge »¹.

La particularité de l'orientation sexuelle, est que contrairement aux autres critères de discrimination, les jeunes ne peuvent que rarement trouver un soutien parmi leur environnement familial. Alors que dans le cas de l'origine ou du handicap par exemple, la famille est le premier endroit vers lequel les jeunes peuvent trouver du réconfort.

Par ailleurs l'orientation sexuelle relève de l'identité, de sa construction personnelle et touche donc à une dimension profonde et structurante de l'individu. Les jeunes se découvrant homosexuel-le-s peuvent d'abord être dans le déni, puis dans la déstructuration de soi. Les conséquences de cette acceptation ou du rejet peuvent être lourdes en terme de détresse psychologique, sociale, de décrochage scolaire (en cas de harcèlement, ils peuvent être amenés à changer d'établissement scolaire avec les conséquences que cela implique) , conduisant même parfois jusqu'au suicide. Flora Bolter rappelle que le taux de suicide chez les jeunes LGBT est 6 fois plus élevé que chez les jeunes hétérosexuel-le-s.

¹ Ligne d'urgence 24/24 et 7j/7 au 06.31.59.69.50 - : <http://www.le-refuge.org/l-association/les-delegations/delegation-de-paris.html>

Aujourd'hui il est plus facile de parler de l'homosexualité dans les quartiers dits sensibles qu'il y a 10 ans, mais le sujet reste tout de même délicat à aborder. Le fait que certains médias et représentant-e-s politiques véhiculent des propos ou idées ouvertement homophobes par le biais de l'humour ou non, ou qu'ils négligent le phénomène renforce le sentiment de culpabilité chez les personnes LGBT.

Dans le monde du travail, et d'autant plus dans certains secteurs particulièrement marqués par l'image de la virilité par exemple, les personnes LGBT peuvent aussi se sentir exclues. Par peur d'être découvertes, pointées du doigt, elles préfèrent se rendre invisibles en camouflant ou mentant sur leur vie privée, quand les collègues racontent leurs weekends ou leurs vacances.

Selon Flora BOLTER, il faut questionner l'homophobie sans pour autant questionner l'homosexualité. Aujourd'hui, il reste dans l'idée de beaucoup que l'orientation sexuelle est une question de choix, et cela pousse à minimiser ainsi l'intérêt de combattre pour une égalité de traitement sur ce critère. Débattre sur le fait que ce soit de l'ordre de l'inné ou de l'acquis est une question autre qui détournerait le sujet et insinuerait qu'il n'y aurait pas de problèmes ou qu'il serait de leur ressort personnel en tant que situation choisie.

2- Lutter contre toutes les discriminations: identifier le besoin et les interlocuteurs au niveau local: un exemple de partenariat

Alejandro Perez présente le département jeunesse du *Centre LGBT* qui offre des permanences santé, juridique, et emploi aux jeunes LGBT. Le *Centre* fait également de l'accueil, orientation et de l'écoute à destination des parents et de l'entourage des jeunes LGBT. Le pôle jeunesse développe des activités artistiques variées auprès des jeunes afin de libérer l'expression et de développer la confiance en soi. Ces ateliers ne sont pas tournés autour de la dimension de la sexualité. Le pôle programme aussi des débats pour permettre d'approfondir les connaissances, éviter l'isolement, et avoir une meilleure visibilité.

La *MJC Noisiel* a mis en place une action depuis 2004 avec l'association *Turbulences* à destination des jeunes et des professionnel-le-s. Sophie Jacopetti, directrice adjointe de la *MJC* énonce les conditions de mise en œuvre de cette action qui ont permis sa réussite.

La première chose est de se demander pourquoi mettre en place une telle action, il faut se poser la question en équipe et en discuter ensemble. Le message doit être porté par l'équipe et pas par un seul membre. Par conséquent, la question de la formation des professionnel-le-s est indispensable puisqu'ils peuvent être un frein à la bonne conduite ou la cohérence de l'action si leurs propos ou leurs actes sont en incohérence avec le message que souhaite faire passer la structure.

Deux écueils doivent être évités dans la prise en compte de l'orientation sexuelle : le premier est de sursexualiser, de tout renvoyer à la sexualité et d'accorder trop d'importance à cet aspect de la vie. Le second est l'invisibilisation des personnes ; le fait de dire que ça n'existe pas, de nier les problèmes contribue à invisibiliser les individus et *in fine* et à encourager l'homophobie.

Commencer par la déconstruction des préjugés semble le préalable indispensable avant toute action de ce type. D'un point de vue pédagogique, Patrick Nivolle a souhaité commencer par évacuer les préjugés existants sur les homosexuel-le-s, et travailler sur l'insulte. Les jeunes sont donc amenés à exprimer les insultes qu'ils connaissent, dont beaucoup d'ailleurs relèvent du champ de l'homophobie. A partir du moment où le public a évacué cela, l'animateur-trice fait un classement entre les différentes insultes, puis lance les discussions. Il semble important de préciser qu'on ne souhaite pas qu'ils deviennent homosexuel-le-s.

Sachant qu'il y a une difficulté pour les professionnel-le-s de traiter l'insulte homophobe, il peut être tout à fait pertinent de traiter les thèmes du racisme, du sexisme et de l'homophobie conjointement. On peut faire le parallèle entre elles afin de développer l'empathie chez les jeunes par rapport à un critère, une situation, un vécu qui peut les concerner directement.

Afin que les jeunes/ animateurs-trices LGBT se sentent dans un climat de confiance, il faut donc refuser tous les types d'insultes et instaurer un climat de bienveillance. En effet, si on laisse passer quelques insultes, le message implicite est que finalement ce n'est pas si grave. Il faut donc dresser les frontières de ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas dans les structures.

Le message peut être véhiculé par le biais de médias tels que l'art est la culture qui permettent de favoriser la parole, et de faire en sorte de s'exprimer différemment.

Il est également possible de mettre en place un groupe de parole, en opérant de la même manière à savoir commencer par déconstruire les préjugés et demander aux participant-e-s ce que leur renvoie l'homosexualité. Cela suscite souvent chez eux-elles de la violence forte, et il est important d'avoir toujours deux intervenant-e-s afin que l'un ne soit pas pris à parti et ne se trouve pas désemparé face à une attaque personnelle ou trop de violence de la part du groupe.

On peut également trouver un moyen détourné comme la cuisine pour aborder le sujet, mais en revanche tromper complètement les participant-e-s semble au contraire contre-productif.

3- Echanges avec la salle

L'antenne jeune Flandre anime un groupe de parole le mercredi après midi. La thématique initiale n'était pas celle-là mais les discussions avec les jeunes ont dévié pour arriver jusqu'à cette question, et ont émergées des réactions négatives. L'AJ poursuit cette discussion chaque semaine et a décidé de faire intervenir un médecin pour la prochaine séance qui abordera cette question sous le spectre de la santé. Sur ce point il importe de faire preuve d'une certaine prudence pour ne pas faire d'amalgame entre orientation sexuelle et comportements sexuels à risque/ infections sexuellement transmissibles.

L'Association Citoyenneté Possible travaille sur des ateliers avec des jeux de rôle faits en binôme, et sur plusieurs séances. Des techniques de mise en situation comme le théâtre citoyen ou la méthode du 'match de tchatche', dont l'objectif est d'apprendre à argumenter en défendant une idée contraire à la sienne, ont fait leurs preuves. Elles permettent de comprendre comment l'autre aurait réagi, de déconstruire la pensée et de développer l'empathie.

La *Mairie d'Aubervilliers* travaille sur cette question avec des professionnel-le-s qui sont motivés, mais remarque tout de même que certain-e-s se braquent.

Le *CIDFF* confirme qu'il y a de très fortes réticences sur cette question, et bien qu'il soit plus facile d'en parler qu'il y a 15 ans, le sujet reste toujours tabou et ne fait pas l'unanimité parmi les habitant-e-s et les personnes fréquentant le *CIDFF*.

La *Ligue de l'enseignement* ajoute que d'autres outils peuvent être utilisés comme le photolangage, et notamment celui réalisé par l'ISCRA. Ce type d'outils permet de développer une forme d'empathie, et elle est en même temps vectrice d'auto émancipation pour les participant-e-s.

En dehors de cela, certaines associations comme *SOS Homophobie*², *le Mag*³ ou encore *Contact*⁴ qui interviennent auprès des scolaires utilisent la technique des petits papiers, où tous les participant-e-s peuvent inscrire leurs questions sur des papiers, ce qui permet de garder la confidentialité de leurs interrogations et de libérer la parole.

Un éducateur spécialisé d'un club de prévention explique que parfois la haine envers les homosexuel-le-s peut provenir d'un traumatisme. Lorsqu'il a emmené des jeunes voir un court métrage sur le thème, il a du faire face à beaucoup de propos homophobes. En essayant de comprendre l'origine, il a fini par découvrir que pour l'un d'entre eux il s'agissait d'un dégoût suite à des attouchements qu'il avait subi dans son enfance par un adulte, et pour lequel il fait le parallèle avec l'homosexualité.

Conclusion de la matinée et signature de la convention en présence du Maire du 19^{ème}, François Dagnaud.

² <http://www.sos-homophobie.org/>

³ <http://www.mag-paris.fr/>

⁴ <http://www.asso-contact.org/>